

10 mars 2006



Conseil économique et social FEM/1551

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Commission de la condition de la femme

Cinquantième session

13^e & 14^e séances – matin & après-midi

LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME DÉCIDE D'Étudier L'OPPORTUNITÉ DE NOMMER UN RAPPORTEUR SPÉCIAL CHARGÉ D'EXAMINER LES LOIS DISCRIMINATOIRES À L'ÉGARD DES FEMMES

Elle adopte des textes sur les Afghanes, les Palestiniennes, le VIH/sida et les femmes dans les conflits armés

...

Adopté par 41 voix pour, 2 voix contre (Canada et États-Unis) et 1 abstention (Nicaragua), et recommandé au Conseil économique et social, le projet de résolution sur la situation des Palestiniennes et l'aide à leur apporter* demande aux parties en cause, ainsi qu'à la communauté internationale, de déployer tous les efforts voulus pour assurer la pleine reprise du processus de paix sur la base des éléments convenus et du terrain d'entente déjà trouvé, et préconise des mesures visant à améliorer de façon tangible la difficile situation sur le terrain et les conditions de vie des Palestiniennes et de leur famille.

La représentante d'Israël, prenant la parole avant le vote, avait invité les membres de la Commission à s'opposer à ce texte qui ne reconnaît pas la situation complexe et la réalité des relations entre Israéliens et Palestiniens, en particulier s'agissant de la sécurité. Expliquant son vote, la représentante des États-Unis a rappelé que son pays était le plus gros donateur aux agences travaillant dans les territoires palestiniens. Les États-Unis, a-t-elle ajouté, fournissent également une aide bilatérale aux Palestiniens et sont attachés à la vision de deux États, conformément à la Feuille de route du Quatuor. Mais, a-t-elle souligné, nous nous opposons à ce texte sectaire. Le représentant du Canada a également justifié son vote en expliquant que les résolutions relatives aux conditions de vie des Palestiniens n'étaient pas assez équilibrées. L'Observatrice de la Palestine, en revanche, a salué l'adoption de ce projet de résolution qui, a-t-elle dit, ne sera plus nécessaire le jour où les Palestiniens disposeront d'un État.

...

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel